

Moyens portés au contrat de liquidité au 30 juin 2022

Au titre du contrat de liquidité confié par Carmila à Exane BNP Paribas, au 30 juin 2022, les ressources mises à disposition du contrat de liquidité étaient les suivantes :

- 76 783 actions (un achat de 226 titres en cours de dénouement)
- 1 535 818 €

Au cours du 1^{er} semestre 2022, il a été négocié un total de :

A l'achat, 274 757 titres, pour un montant de 3 944 551 € (1749 transactions).

A la vente, 284 805 titres, pour un montant de 4 139 352 € (1749 transactions).

Il est rappelé que :

1. lors du précédent bilan semestriel au 31 décembre 2021, les moyens suivants figuraient au sein du contrat de liquidité :

- 87 057 actions
- 1 304 017 €.

2. Au cours du 2nd semestre 2021, il a été négocié un total de :

A l'achat, 127 254 titres, pour un montant de 1 560 488 € (799 transactions).

A la vente, 153 107 titres, pour un montant de 1 910 427 € (1067 transactions).

3. Au 1^{er} juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- 112 910 titres
- 991 074 €.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

4. Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

- 203 848 titres
- 743 970 €

* retrait de 102 358 titres le 01/07/2019

CONTACT INVESTISSEURS ET ANALYSTES

Jonathan Kirk – Directeur des relations investisseurs
jonathan_kirk@carmila.com
+33 6 31 71 83 98

CONTACT PRESSE

Chloé Lapeyre – Agence Marie-Antoinette
chloe@marie-antoinette.fr
+33 6 07 40 41 48

CALENDRIER FINANCIER

27 juillet 2022 (après clôture des marchés) : publication des résultats du premier semestre 2022

20 octobre 2022 (après clôture des marchés) : publication d'information financière pour le 3^{ème} trimestre 2022

À PROPOS DE CARMILA

Troisième société cotée de centres commerciaux en Europe Continentale, Carmila a été créée par Carrefour et de grands investisseurs institutionnels en vue de transformer et valoriser les centres commerciaux attenants aux magasins Carrefour en France, Espagne et Italie. Au 31 décembre 2021, son portefeuille était constitué de 214 centres commerciaux, leaders sur leur zone de chalandise, et valorisés à 6,21 milliards d'euros.

Carmila est cotée au compartiment A sur Euronext-Paris sous le symbole CARM. Elle bénéficie du régime des sociétés d'investissements immobiliers cotées (« SIC »).

Carmila est membre du SBF 120 depuis le 20 juin 2022.

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans ce document ne se rapportent pas à des faits historiquement avérés, mais constituent des projections, estimations et autres données à caractère prévisionnel basées sur l'opinion des dirigeants. Ces déclarations traduisent les opinions et hypothèses qui ont été retenues à la date à laquelle elles ont été faites. Elles sont sujettes à des risques et incertitudes connus et inconnus à raison desquels les résultats futurs, la performance ou les événements à venir peuvent significativement différer de ceux qui sont indiqués ou induits dans ces déclarations. Nous vous invitons à vous référer au Document d'enregistrement universel de Carmila le plus récent déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers pour obtenir des informations complémentaires concernant ces facteurs, risques et incertitudes. Carmila n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de modifier les déclarations à caractère prévisionnel susvisées. Carmila ne peut donc être tenue pour responsable des conséquences pouvant résulter de l'utilisation qui serait faite de ces déclarations.

Ce communiqué de presse est disponible dans la section Finance, rubrique « Communiqués financiers », du site de Carmila :

<https://www.carmila.com/finance/communiqués-financiers/>